

Paris, le 5 janvier 2022

Situation sanitaire : un retour dans les établissements universitaires sans anticipation ni moyens spécifiques

Malgré les indicateurs annonçant la cinquième vague, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche n'a, une fois de plus, pas anticipé la situation de cette rentrée. Le SNESUP-FSU, malgré des relances lors des CT MESR, n'a reçu aucune réponse à ses demandes d'entrevue avec le cabinet formulées dès le début du mois de décembre pour échanger sur la situation sanitaire et sur les mesures à prendre pour assurer la continuité du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en préservant la santé et la sécurité des personnels et des étudiant·es. Dans l'urgence, en pleine période de vacances et à quelques heures de la rentrée, le ministère réactive des dispositions qui reposent uniquement sur une accentuation de la surcharge de travail pour les agent·es en place.

Si tous les moyens doivent être mis en place pour que les étudiant·es bénéficient d'une session permettant à celles et ceux qui sont empêché·es (cas COVID positif, cas contact, etc.) de passer les examens de la première session, la mise en place d'une session dite de "substitution" et son organisation ne peuvent être renvoyées sur les établissements et à la responsabilité des enseignant·es ni prendre la forme de solutions individualisées au cas par cas. Il en va de l'égalité de traitement entre les étudiant·es et de la protection des personnels sur-sollicité·es depuis mars 2020 et qui doivent gérer leurs enseignements en s'adaptant en permanence aux effectifs fluctuants de leurs étudiant·es. Pour le SNESUP-FSU, la situation de crise qui s'inscrit dans la durée semestre après semestre mérite un cadrage institutionnel et des mesures de fond accompagnées de moyens. Le travail supplémentaire lié à l'organisation de sessions supplémentaires doit en particulier être rémunéré, et des recrutements à la mesure des besoins doivent enfin être engagés.

Le SNESUP-FSU rappelle par ailleurs la nécessité de faciliter la vaccination et de généraliser la distribution de masques "FFP2" et d'auto-tests aux personnels et aux étudiant·es, sans que ces mesures ne soient suspendues aux possibilités budgétaires des établissements. La mise en place des purificateurs d'air et des capteurs CO2 ainsi que les travaux permettant une aération correcte des locaux restent également en suspens dans la majorité des établissements.

Alors que le nombre de contaminations flambe, le SNESUP-FSU dénonce l'incurie du ministère et l'absence de financement spécifique qui mettent en péril les formations et la santé des étudiant·es et des personnels. ■

SUIVEZ-NOUS !



[SNESUPFSU](https://www.facebook.com/SNESUPFSU)



[@SNESUPFSU](https://twitter.com/SNESUPFSU)

SNESUP-FSU – 78 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 10 – sg@snesup.fr – www.snesup.fr